



LASSAC officiel

Billet n° 9

15 octobre 2010

LE PRINCIPE DU JOUR :

L'INFORMATION ... du SYDOM et de SÉCHÉ Environnement

Le président du SYDOM, Jean-Marie Salles, n'a de cesse de " **se forger des ambitions ... dans la difficulté** ".

Côté ambition, le projet de méga décharge à LASSAC devient de moins en moins réalisable ...

Côté difficulté, elles s'accumulent toutes : l'annulation du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés échafaudés autour du choix de LASSAC, l'annulation de la vente des terrains de LASSAC, la procédure pénale pour faux visant le choix de LASSAC, et maintenant des contraintes environnementales issues de la loi Grenelle 2 !

Lors de la diffusion de la lettre du SYDOM de **novembre 2009**, dans un [courrier d'accompagnement](#), Jean-Marie confirme : " **j'attache... une grande importance à l'information des élus de notre département, c'est pourquoi notre nouveau site Internet sera prochainement opérationnel** ".

Mais bizarrement, **un an plus tard**, une seule information apparaît invariablement sur le site SYDOM 11 : " **site en construction** " : →



Bon ... Pour l'information du SYDOM, c'est raté. Passons vite au plan B, grâce au contrat de DSP (Délégation de Service Public) par lequel le SYDOM confie la réalisation du projet à Séché Environnement.

Ce contrat prévoit une " [communication associée au projet](#) ", selon un plan détaillé et adapté, notamment " **un site Web dédié au projet ... qui devra être opérationnel dans le mois suivant la signature du contrat [août 2009]** ". Et l'unique bulletin d'information précise les coordonnées du site : " **www.valaudia.com** ".

Encore pas de chance, car à ce jour ce site affiche en anglais " **le serveur a rencontré une erreur interne** " :

description The server encountered an internal error () that prevented it from fulfilling this request.

Pourtant le SYDOM perçoit une **redevance annuelle** de 150 000 € pour " **le suivi et contrôle** du présent contrat " de DSP, contrat où - excepté le plan de communication - il ne reste plus grand-chose à suivre, suite à l'annulation de la vente des terrains !

Bref, le SYDOM manque de sérieux dans la transparence de l'information, comme dans la maîtrise de ses contrats !

**" Une grande importance à l'information " ...
Heureusement ! Imaginez le contraire !**

